



médiation active
Centre de Médiation & Formation

PROGRAMME DE FORMATION

LA MÉDIATION, OUTIL DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Organisme de formation déclaré auprès de la Préfecture
Auvergne-Rhône Alpes sous le numéro 84 26 0247226

www.formation-mediation-active.com

14 heures – 2 jours

Contact : 06.78.00.91.79

marielle.planel@mediation-active.fr

Centre Médiation Active

Valence - Lyon - Paris

Médiation et Formation professionnelles

mardi 10 janvier 2023

Formation n°220128

www.mediation-active.fr



LA MEDIATION, OUTIL DE PREVENTION ET DE GESTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Au service de la performance des équipes et des entreprises, la qualité de vie au travail et la prévention des risques professionnels sont des enjeux majeurs.

L'article L 4121-1 du Code du travail dispose que « L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. Ces mesures comprennent des actions de prévention des risques professionnels, des actions d'information et de formation et la mise en place d'une organisation et de moyens adaptés. L'employeur veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes ». L'employeur est tenu d'assurer la sécurité et la santé de l'ensemble de ses salariés.

Ainsi, il est important pour chaque entreprise de proposer divers outils dans le cadre de la prévention des risques psychosociaux au quotidien.

La médiation peut venir compléter les actions de prévention en entreprise. En effet, face à la problématique des risques psychosociaux, la médiation va permettre de restaurer le dialogue, d'exprimer des émotions, d'identifier les besoins de chacun. La prise de conscience réciproque des Cadres de référence peut favoriser une meilleure compréhension de la réalité de l'autre. Elle a tout son sens en prévention des relations conflictuelles, du harcèlement, du burn out et de la souffrance au travail.

Ces 2 jours de formation ont un triple objectif :

- Examiner et expérimenter en quoi et de quelle manière les outils de la médiation peuvent jouer ce rôle de prévention et de gestion
- Étayer votre habileté à repérer et accompagner les situations de tension pour éviter l'escalade du conflit
- Accroître votre aptitude à vous appuyer sur les outils du médiateur pour vous sécuriser dans votre posture.

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Profil du stagiaire

- Toute personne intéressée par le processus de médiation
- Personnes ayant soit le projet de devenir médiateur et d'exercer cette profession, soit celui d'intégrer dans son activité professionnelle habituelle les outils de la posture et les techniques utilisées en médiation
- Personne en activité ou non

Prérequis

Aucun



LA MEDIATION, OUTIL DE PREVENTION ET DE GESTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre comment la médiation constitue un outil de prévention et gestion des risques psychosociaux
- Renforcer son habileté à repérer et gérer les situations de tension et éviter l'escalade du conflit
- Développer son aptitude à s'appuyer sur sa posture de médiateur pour soutenir le bien-être et la qualité de vie au travail

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- Les indicateurs de résultat seront diffusés dans les 15 jours suivant la formation, sur demande adressée à marielle.planel@mediation-active.fr.
- A la fin de chaque année civile, le nombre de stagiaires ayant validé les acquis et les résultats des évaluations sommatives sont publiés sur le site internet de l'organisme de formation : www.formation-meditation-active.com

CATÉGORIE ET BUT

La catégorie prévue à l'article L. 6313-1 du Code du Travail est : Action de formation.

Cette action a pour but, au sens de l'article L. 6313-3 du Code du Travail : de favoriser l'adaptation des travailleurs à leur poste de travail, à l'évolution des emplois ainsi que leur maintien dans l'emploi et de participer au développement de leurs compétences en lien ou non avec leur poste de travail. Elles peuvent permettre à des travailleurs d'acquérir une posture plus élevée.

DURÉE – DATES – HORAIRES – LIEU

- **Durée** : 14 heures = 2 jours
- **Dates** : à convenir entre :
 - Session 1 : 1^{er} janvier et 31 mars
 - Session 2 : 1^{er} avril et 30 juin
 - Session 3 : 1^{er} juillet et 30 septembre
 - Session 4 : 1^{er} octobre et 31 décembre
- **Horaires** : 9h00 à 12h30 et 14h00 à 17h30
- **Lieu** : En présentiel, visio via Zoom ou sur site sur demande
- **Possibilité de VAE** : non – **Possibilité d'alternance** : non



LA MEDIATION, OUTIL DE PREVENTION ET DE GESTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

TARIFS

Forfait Financeurs entreprises et O.P.C.O (Opérateur de compétences) : 2 400 € exonérés de TVA

Particuliers et professions libérales : 1 600 € exonérés de TVA

Groupe supérieur à 5 personnes : demander votre tarif préférentiel

Acompte à verser à la réservation 30% suivant virement :



R.I.B. : Banque 30003 Guichet 02160 N°cpte : 0027002272 Clé RIB 62

IBAN FR76 3000 3021 6000 0270 0227 262 – BIC : SOGEFRPP

ÉLÉMENTS MATÉRIELS DE LA FORMATION

Une vidéo et une notice technique concernant l'utilisation de Zoom sont mis à disposition.

Un maximum de 8 stagiaires est accueilli afin de faciliter les apprentissages.

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Méthodes pédagogiques

Alternance d'expositions magistrales avec présentation des concepts, de méthode interrogative avec échange de questions/réponses permettant de consolider les compétences et de méthodes expérimentales actives avec mises en situation, expérimentations et débriefings individuels en petit groupe et grands groupes.

L'alternance des formats (binômes, trios, sous-groupes et grands groupes) permet d'accompagner et suivre les stagiaires de manière individualisée et ainsi d'adapter notre prestation de formation au public.

Outils pédagogiques

Les mises en situation professionnelles sont observées et analysées au moyen de grilles complétées par les stagiaires et le formateur.

Ressources pédagogiques

Les supports pédagogiques régulièrement actualisés sont constitués de films, PPT, bibliographies, fiches techniques. Ils sont adressés par WeTransfert.



LA MEDIATION, OUTIL DE PREVENTION ET DE GESTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Prise en compte du handicap

Cette formation peut être suivie par des personnes en situation de handicap : notre site 40 Avenue de la Condamine – South Drive – 26000 Valence est homologué Établissement Recevant du Public avec ascenseur pour Personnes à Mobilités Réduite. Sur demande nous pouvons vous orienter vers des organisations adaptées. A titre informatif, veuillez trouver ci-joint nos contacts AGEFIHP Direction Régionale Auvergne Rhône-Alpes :

- Marie-Pierre Barrot : 06.22.10.01.52 ; rhf-ara@agefiph.asso.fr
- Isabelle Gruyelle : 06.22.64.09.60 ; rhf-ara@agefiph.asso.fr

SUIVI ET ÉVALUATION

Exécution de l'action

Le suivi de l'exécution de l'action de formation est assuré par les feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur.

Modalités d'évaluation des acquis

L'évaluation est faite à partir des objectifs de la formation et des objectifs définis par chaque stagiaire en début de formation.

Ainsi les évaluations sont effectuées en plusieurs temps :

- **Questionnaire d'évolution pédagogique attendue.**
- **Test de positionnement auto-évaluation** sur la gestion des conflits.
- **Questionnaire d'évolution pédagogique attendue.**
- **Évaluation formative des mises en situation** effectuée tout au long de la session, par des exercices et des mises en situation, suivis de feedback et d'auto-évaluation orale et écrite par les stagiaires et le formateur.
- **Questionnaire d'évolution pédagogique.**
- **Test de positionnement auto-évaluation** sur la gestion des conflits.
- **Évaluation sommative des acquis et des compétences**, orale et écrite sur une journée en fin de formation. Le résultat de cette évaluation sera restitué par le formateur, de manière individuelle, à chacun des stagiaires sous 15 jours.
- **Évaluation de satisfaction à chaud** (remis le dernier jour de la formation).
- **Évaluation de satisfaction du financeur.**
- **Enquête d'évaluation et d'adaptation** à froid (3 à 6 mois après la formation).



LA MEDIATION, OUTIL DE PREVENTION ET DE GESTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

INSCRIPTION

Nous vous invitons à remplir le bulletin d'inscription ci-joint et le renvoyer à l'adresse indiquée au plus tard un mois avant le début de la prestation. Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles.



médiation active
Centre de Médiation & Formation

LA MEDIATION, OUTIL DE PREVENTION ET DE GESTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Organisme de formation déclaré auprès de la Préfecture
Auvergne-Rhône Alpes sous le numéro 84 26 0247226
marielle.planel@mediation-active.fr
0678009179-www.mediation-active.fr

ITINÉRAIRE DE FORMATION ET PROGRESSION PÉDAGOGIQUE



LA MEDIATION, OUTIL DE PREVENTION ET DE GESTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

SAVOIR ÉVALUER LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX 1 ^{er} Jour (7 heures)		
OBJECTIFS	CONTENU	MOYENS/MÉTHODES
1. Reconnaître le cadre légal	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Définition explicite des risques psychosociaux<input type="checkbox"/> Stress<input type="checkbox"/> Harcèlements et violence	Apports didactiques Échanges de pratiques et d'expériences
2. Identifier l'angle méthodologique / obligations de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Structurer la démarche de prévention<input type="checkbox"/> Structurer la manière de poser un diagnostic RPS	Méthode interrogative Exercices individuels et en sous-groupes
3. Orchestrer l'angle pragmatique	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Expérimenter et envisager des plans de préventions efficaces / réalisation du D.U.E.R<input type="checkbox"/> Relier les plans avec les contraintes économiques, structurelles, culturelles de l'entreprise	Mise en situation (jeu de rôle) et analyses collectives
4. Comment faire face aux situations de crise ? ou de réorganisation ?	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Les recommandations spécifiques	



LA MEDIATION, OUTIL DE PREVENTION ET DE GESTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

SAVOIR UTILISER LES OUTILS DE LA MÉDIATION EN CAS DE SOUFFRANCE AU TRAVAIL		
2 ^{ème} Jour (7 heures)		
OBJECTIFS	CONTENU	MOYENS/MÉTHODES
1. Maîtriser les fondamentaux des RPS	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Pluri-factorialité<input type="checkbox"/> Cadre juridique<input type="checkbox"/> Indicateurs<input type="checkbox"/> Acteurs et dispositifs traditionnels<input type="checkbox"/> Enjeux	Apports didactiques Échanges de pratiques et d'expériences Méthode interrogative
2. Maîtriser l'écoute empathique	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> L'apport de Carl Rogers<input type="checkbox"/> Empathie et autres formes d'écoute<input type="checkbox"/> La technique de la reformulation miroir<input type="checkbox"/> La traduction empathique CNV	Exercices individuels et en sous-groupes
3. Savoir maîtriser le conflit en situation de travail	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Conflit et litige<input type="checkbox"/> Définition du conflit<input type="checkbox"/> L'escalade du conflit<input type="checkbox"/> Les apports de la CNV (Différenciations clefs, processus OSBD, formes de langage « coupe communication »)	Mise en situation (jeu de rôle) et analyses collectives
4. Savoir utiliser les outils de la médiation en cas de souffrance au travail	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> La subjectivité<input type="checkbox"/> Restauration d'une posture active du sujet victime<input type="checkbox"/> La confidentialité<input type="checkbox"/> La neutralité du médiateur : quel impact en cas de souffrance au travail ?	
5. Savoir accompagner une médiation dans une situation de souffrance au travail	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> L'amont<input type="checkbox"/> Le pendant<input type="checkbox"/> L'après	

CHARTRE D'ENGAGEMENT PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION DU FORMATEUR



- Au début de la formation, le formateur se présente et présente son parcours professionnel.
- Il présente le programme de la formation et l'organisation logistique.
- Il sollicite l'implication des stagiaires dans la construction du cadre afin d'assurer le bon déroulement de la formation.
- Il invite les stagiaires à se présenter et à énoncer leurs propres objectifs et leurs préoccupations.
- Il met en œuvre et adapte le dispositif présenté dans le programme, dans le respect des objectifs de la formation et de chacun des stagiaires.
- Il veille au respect du cadre co-construit.
- Il fait tout son possible pour que soient traitées les préoccupations, énoncées par les stagiaires, qu'elles portent sur le contenu ou le cadre de la formation.
- Il propose une réflexion sur le ré-investissement de la formation en lien avec les objectifs du stagiaire.
- Tout au long de la formation, il est attentif au vécu des stagiaires et évalue, avec eux leur progression.
- Il clôture la formation en restant disponible au questionnement des stagiaires.



LA MEDIATION, OUTIL DE PREVENTION ET DE GESTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

DEMANDE D'INSCRIPTION À LA FORMATION

Coordonnées du stagiaire

Prénom : _____ **Nom :** _____
Adresse : _____ **Code postal / Ville :** _____
Profession : _____
Téléphone : _____ **Mail :** _____

Je participerai à la formation :

La médiation, outils de prévention et de gestion des risques psychosociaux :

Session 1 entre 1^{er} janvier et 31 mars : Votre proposition de dates :

.....

Session 2 entre 1^{er} avril et 30 juin : Votre proposition de dates :

.....

Session 3 : entre 1^{er} juillet et 30 septembre : Votre proposition de dates :

.....

Session 4 : entre 1^{er} octobre et 31 décembre : Votre proposition de dates :

.....

Je choisis ma formule de règlement :

- Financeurs : Pôle emploi, Entreprise, Employeur, O.P.C.O : 2400 € (exonérés de TVA)
- Particuliers, professions libérales : 1600 € (exonérés de TVA)
- Si inscription groupée > 3 pers. : demandez votre tarif préférentiel

En cas de prise en charge par un FINANCEUR

Société ou organisme : _____
Numéro RCS : _____
Siège social : _____
Personne à contacter : _____
Personne signataire de la convention : _____
Téléphone : _____
Mail : _____

→ Je verse, ci-joint, un acompte de 30%, par virement au RIB suivant :

Titulaire du compte : HERACLESS 12 Avenue Maurice René Simonet 26000 VALENCE

DOMICILIATION : VALENCE (02160)			
Banque 30003	Guichet 02160	N° de compte 00027002272	Clé RIB 62
Identification Internationale (IBAN) IBAN FR76 3000 3021 6000 0270 0227 262			
Identification internationale de la Banque (BIC) SOGEFRPP			

→ Je m'engage à verser le solde suivant convention

Signature avec mention « bon pour
accord de la prestation de formation » :

QUESTIONNAIRE A compléter par le Stagiaire

Ma formation et ma pratique de la médiation sont les suivantes :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Ce qui me motive à participer à cette formation :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Ce que je souhaite découvrir – apprendre – savoir-faire et maîtriser :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Avez-vous des besoins spécifiques d'accessibilité à la formation ? Si oui, lesquels ?

Nous vous invitons à nous contacter pour en discuter de vive voix.

.....
.....

Merci de nous adresser :
La fiche d'inscription (page 10)
+ le questionnaire ci-dessus (page 11)
+ le cv du stagiaire,
à marielle.planel@mediation-active.fr